



Présents :

Enseignants : M. Blandeau, Mme Lelièvre, Mme Choynet, Mme Le Goff, Mme Lefèvre, M. Meneghetti, Mme Sévère

Mairie : Mme Crom, adjointe à l'éducation, Mme Bouin, conseillère municipale, Mme Fourrage, responsable jeunesse éducation.

Parents élus : Mme Nicholls, Mme Gerbaud, Mme Benoist, Mme Dudouet, Mme Bretéché, Mme Jeannin, Mme Thomas

Parents élus (suppléants ne pouvant participer aux débats et aux votes) : Mme Chancelier, Mme Alliot, Mme Pesci, Mme Tronchon, Mme Beyssier, Mme Wilbrenninck.

Déléguée départementale de l'éducation nationale (DDEN) : Mme Terrien

Excusés :

M. Luczak, inspecteur de l'éducation nationale, Mme Bréhéret parent élue, Mme Beyssier, parent élue, Mme Mouton et Mme Vince enseignantes.

Secrétaire de séance : Mme Aurélie Benoist, parent élue.

Ordre du jour :

• **Rentrée 2016 / Prévision d'effectifs**

Actuellement, l'école compte 205 élèves.

Pour la rentrée de septembre 2016, les enfants entrants en petite section sont nés en 2013. A ce jour, 24 familles ont pris contact avec l'école. L'équipe enseignante organise une réunion d'accueil pour ces nouvelles familles le mercredi 23 mars à 10h00. Les familles pourront visiter les locaux et échanger avec les enseignants.

Le carnaval des maternelles aura lieu le 22 avril, avec la participation du multi-accueil, de l'association les P'tits Bouts. Les assistantes maternelles et futurs parents d'élèves de l'école sont également invités. L'objectif est de permettre aux futurs élèves de petite section de prendre un premier contact avec l'école.

• **Travaux et équipements de l'école**

A ce jour, l'école a effectué 15 demandes à la Mairie la plus ancienne date de 2014.

La nouvelle classe sera mise en service au retour des vacances de printemps. Elle sera équipée d'un tableau blanc numérique. Mme CROM souhaite que les demandes de petits travaux à effectuer dans cette salle soient faites rapidement afin que les services de la mairie interviennent avant l'utilisation. Les tampons des tables et chaises de la classe de CE2 seront changés afin de ne pas abîmer le nouveau sol.

• **Point sur les projets de l'année**

Le Cross du Téléthon : les enfants et les enseignants ont apprécié cette manifestation. Elle sera reconduite l'année prochaine peut être sous une autre forme en fonction de la date de la soirée de Noël.

Exposition : des toiles ont été réalisées par les enfants avec les enseignants du fait de l'absence de l'intervenante qui n'est jamais venue. Ces toiles ont été exposées lors du Téléthon. Un manque de communication est à souligner car les parents qui souhaitaient acquérir les toiles de leur enfant devaient les payer ce qui n'avait jamais été évoqué en amont.

La Grande Lessive aura lieu le 25 mars.

Les élémentaires participent comme chaque année au « Prix des Incorruptibles ».

Les classes de CM1 et CM2 travaillent sur la création d'un film et sur le modelage. Ces actions font suite au visionnage du film « Shaun le mouton » à Savenay.

La correspondance avec La Guinée est toujours active pour les classes de CM1 et CM2. Les lettres mettent beaucoup de temps à parvenir aux destinataires ce qui invite les élèves à réfléchir sur les notions de temps et distance. Mme LELIÈVRE demande à la mairie que les anciens manuels scolaires soient donnés aux élèves de Guinée (par exemple les manuels d'Histoire-Géographie). Mme CROM est d'accord sur le principe mais se renseigne au niveau de la législation.

En partenariat avec la CCEG, les classes de CM1 et CM2 collaborent au projet « Es-tu là ». La compagnie « Entre chien et Loup » interviendra auprès des élèves le 18 mars ainsi que les 17 et 18 mai afin de participer à préparation de cette manifestation sonore et plastique. Cette manifestation sera présentée les 21 et 22 mai, il s'agit qu'un parcours sonore et artistique dans le bourg de Vigneux.

La classe de CE2 participe au projet « Le cri du Lustre & Expres'son » en collaboration avec la CCEG, et réalise un enregistrement sonore.

Les deux classes de CP-CE1 travaillent sur le thème de l'Astrologie avec l'association « Les petits débrouillards » et iront visiter le Planétarium.

Le projet des classes de MS et GS est « Bienvenue à la ferme ». Il s'agit d'une ferme pédagogique où les enfants s'y rendent 3 fois dans l'année.

Les MS feront également une sortie à la ferme.

Le salon du livre se tiendra les 19 et 20 mars en collaboration avec la CCEG. A cette occasion, Amélie Jackowski viendra rencontrer les maternelles le vendredi 18 mars qui travaillent sur la réalisation d'un album petit format type accordéon.

- **Comptes OCCE**

M. BLANDEAU prend la parole et présente les comptes :

	Juin 2015	Septembre 2015	Sorties	Situation
Goûters	140,68 €	2214,00 €	1210,01 €	1144,67 €
Cotisation OCCE	0	382,50 €	448,10 €	-65,60 €
Photographies	0	1539,00 €	902,80 €	636,20 €
Dépenses des classes	532,89 €	0	153,18 €	379,71 €

Les dépenses sont : Bricolage, correspondance Guinée / Cuisine élémentaire / Lecteur code barre pour BCD / Lunettes éclipses / Kit élevage papillon / livres.

- **Rythmes scolaires / Intervention mairie / Débat sur les rythmes**

Le 5 janvier 2016, la mairie et l'école se sont rencontrées pour faire un bilan sur les rythmes scolaires en s'appuyant sur l'enquête menée auprès des parents en juin 2015 et des constats des animateurs.

Les parents soulignent la qualité des ateliers éducatifs actuels.

La mairie constate que les enfants se lassent des activités proposées et craint qu'ils « consomment » les ateliers. Les animateurs ont de plus en plus de difficultés à motiver les enfants.

Suite à ces constats, différentes propositions d'organisation ont été discutées mais certaines mise de côté de manière unanime. Deux propositions ont été retenues et méritent d'être discutées : allongement de la pause méridienne d'une ½ heure ou garder l'organisation actuelle mais en facturant aux familles le temps des ateliers éducatifs.

La mairie étant de plus en plus confrontée à des soucis de gestion du personnel (agents municipaux et intervenants extérieurs) et à un problème de coût, propose de changer les horaires afin que les activités se déroulent sur la pause méridienne, en allongeant celle-ci jusqu'à 14h15.

Point de vue de la mairie :

L'allongement de la pause méridienne permettrait :

- de laisser aux enfants le temps de manger
- de laisser les classes libres pour les enseignants
- de faciliter les déplacements liés à l'environnement de l'école
- que les ATSEMS retrouvent leur place

mais aussi, moins d'encadrement car les PS et MS seront à la sieste et ne feront plus d'activités ; et la moitié des élèves restant déjeuner.

La collectivité propose de mettre à disposition un agent municipal de 14h15 à 15h pour prendre le relais de l'ATSEM à la sieste. Cette dernière pourra ainsi préparer les ateliers scolaires pour l'après-midi et accueillir les enfants qui se réveillent progressivement de la sieste jusqu'à ce que l'enseignant termine le décroisement.

Les APC pourraient être positionnés le midi de 13h45 à 14h05 ou le soir de 16h à 16h30 ou 16h25 pour ceux qui prennent le car.

Proposition d'organisation du temps scolaire de la mairie :

	Temps scolaire	Pause méridienne	Temps scolaire
Lundi – Mardi	8h45 – 12h15	12h15 – 14h15	14h15 - 16h00
Mercredi	8h45 – 11h45		
Jeudi – Vendredi	8h45 – 12h15	12h15 – 14h15	14h15 - 16h00

Proposition d'organisation des activités sur la pause méridienne de la mairie :

	12h15 – 12h45	12h15 – 12h45		12h15 - 13h	13h - 14h
PS - MS	Déjeuner	Passage aux toilettes et sieste	CP – CM2	Passage échelonné au self (2 services successifs) / Répartition des enfants dans les espaces	
GS	Déjeuner	Temps d'activité	Enfants inscrits à une activité spécifique	Déjeuner	Temps d'activité spécifique avec intervenant

Propositions de thèmes pour les activités :

Espace détente / relaxation / jeux de société / lecture

Espace activités manuelles

Espace jeux coopératifs / jeux collectifs / jeux extérieurs encadrés

Espace jeux extérieurs libres

Activité spécifique n°1 avec intervenant extérieur

Activité spécifique n°2 avec intervenant extérieur

Point de vue de l'équipe enseignante :

Les enseignants interrogent l'allongement de la pause méridienne et s'inquiètent des conditions dans lesquelles les élèves reprendront la classe l'après-midi. L'organisation proposée ne permettra plus à l'enseignant de petite section de se rendre dans les autres classes en début d'après-midi (pendant la sieste). Cette pratique, appelée décroisement, permet un travail en groupes restreints, notamment dans les classes à double niveau, à raison de 3 heures par semaine. Elle contribue à la réussite scolaire des élèves de l'école. Par ailleurs, les APC (Activités Pédagogiques Complémentaires), temps scolaire, seraient mises en place le midi sur des temps restreints, annulant ainsi l'objectif de donner davantage de temps aux élèves.

M. Meneghetti rappelle que l'objectif de la réforme est de permettre aux élèves d'apprendre plus efficacement en répartissant mieux les apprentissages sur la semaine. L'adoption des horaires proposés par la municipalité dégraderait les conditions d'apprentissage des élèves. L'équipe enseignante s'y oppose, comme il y a deux ans lorsque cette organisation avait déjà été proposée.

Une proposition a été faite à la mairie d'adopter une organisation mixte : 2 jours avec pause déjeuner longue (organisation des ateliers mairie), 2 jours avec pause courte (décroisement + APC) en mutualisant les moyens humains nécessaires aux deux écoles publiques. Les parents viendraient chercher leurs enfants à 16h30 à l'école tous les jours. En raison des conditions de travail imposées aux animateurs, cette proposition n'est pas envisageable par la mairie.

Un choix est à faire : sommes-nous prêts à privilégier les contraintes de personnels, de coût et d'organisation au détriment des conditions d'apprentissage des élèves, satisfaisantes actuellement ?

La mairie signale que la deuxième proposition (activités éducatives restent aux mêmes horaires payantes) n'est pas écartée. Une rencontre entre les écoles, la mairie, l'inspecteur de l'éducation nationale et les parents élus doit avoir lieu. Le calendrier nous impose d'envoyer la proposition du Conseil d'école avant le 1^{er} avril. De nouvelles rencontres doivent avoir lieu entre l'école et la mairie afin d'aboutir à une proposition prochainement.

- Vie de l'école et question diverses

- Questions concernant l'école :

Lors de l'absence d'un enseignant de maternelle, les élèves ne sont pas accueillis en classe mais restent dans la cour, est-il possible qu'un enseignant qui est de cour puisse prendre en charge ses élèves le temps de l'accueil ?

- Cette question a déjà été évoquée lors du dernier conseil d'école en date du 6 novembre et les enseignants ne reviennent pas sur leur décision.

Les parents estiment ne pas avoir assez de temps pour poser les questions lors des conseils d'école.

- M. MENEGHETTI prend note de cette remarque et sera attentif à présent.

Les jeux pour le cycle 3 ont-ils été achetés ?

- Un jeu de palais a été acheté et du matériel pour les tables de ping-pong va être acquis afin des les remettre en service.

- Questions à la mairie :

La sécurité du trajet entre l'école et le périscolaire n'est pas optimale, pourquoi ne pas revenir au trajet initial (en passant par le feu tricolore) qui est plus sécurisant et sécurisé ?

- Le trajet avec passage au niveau du feu est de nouveau le trajet effectué. Il a été demandé à David ROUDAUT, policier municipal, de venir pour 15h30 et 16h30.

A 16h30 les parents, venant chercher les enfants à l'école ne savent jamais à quel moment ils sont autorisés à rentrer dans l'école pour récupérer les enfants dans la classe car un premier animateur part et laisse le portail ouvert. De plus, certains animateurs n'attendent pas les enfants donc les enfants courent pour récupérer le groupe.

- Mmes CROM et FOURRAGE vont faire de nouveau un point avec les animateurs concernant ces points.

Une vidéo a été diffusée à l'école et au périscolaire sur les ateliers éducatifs, pourquoi n'y a-t-il pas eu de communication à ce sujet ?

- Une information a été faite sur « Le Petit Journal », voici le lien http://www.vigneuxdebretagne.fr/jsp/site/Portal.jsp?page_id=1

Certains enfants se plaignent de ne pas avoir assez de temps pour manger.

- Au niveau des élémentaires, un tour de passage est effectué permettant à chacun d'avoir un temps de repas suffisant. L'allongement de la pause méridienne permettrait un temps de repas plus agréable.

Au niveau du périscolaire, le bureau de Marion placé dans la salle du bas ne permet plus aux enfants de jouer dans cette salle.

- Mme CROM informe que Marion a demandé un congé disponibilité à compter des vacances de printemps. Son bureau sera donc monté dans une salle à l'étage permettant de retrouver cette pièce pour les enfants.

Les parents remercient la mairie d'avoir ouvert l'espace Bibliothèque pour les enfants et que l'affichage à l'entrée pour connaître la personne en charge de la tablette est efficace.

Mme CROM rappelle aux parents que le périscolaire ouvre à 7h30 et que les enfants ne peuvent pas être déposés avant cet horaire même si le personnel est arrivé.

- Dates des prochains conseils :

Extraordinaire le Vendredi 25 mars - Vendredi 3 juin 2016

La secrétaire de séance

Mme Benoist

Le directeur

M. Meneghetti

L'adjointe au maire

Mme Crom

La présidente des représentantes
des parents d'élèves

Mme Nicholls

La DDEn

Mme Terrien

